

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00513
Numéro SIREN : 502 266 968
Nom ou dénomination : AS2R

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 6612

08B513

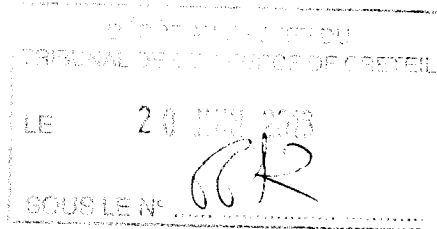
A.S.2.R.

Société par actions simplifiée au capital de 250.200 €

Siège social : 118 avenue Beaurepaire

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

502 266 968 RCS CRETEIL



COMPTES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2017

Copie certifiée conforme

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right.

Désignation de l'entreprise : AS2R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 118 AVENUE BEAUREPAIRE		94100 ST MAUR DES FOSSES	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 0 2 2 6 6 9 6 8 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 1 7	
		N-1 13 0 0 9 2 0 1 6	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 1 455	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ 688	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 197 407	
Autres immobilisations corporelles		AT 68 589	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF 500	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ 268 638	
Matières premières, approvisionnements		BL 18 000	
En cours de production de biens		BN 9 000	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 862 327	
Autres créances (3)		BZ 64 130	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 603 051	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 4 621	
TOTAL (III)		CJ 1 561 130	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 1 829 767	
		IA 491 368	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 500	
		(3) Part à plus d'un an : CR 406 489	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :	
		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : AS2R

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250.....200.....)	DA	250 200	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	25 020	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	123 689	161 902
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	142 292	112 007
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	541 201	438 909
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	84	62
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 431	3 840
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	528 122	513 422
	Dettes fiscales et sociales	DY	240 396	231 632
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 167	8 067
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	797 199	757 023
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 338 400	1 195 932
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	797 199	757 023
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AS2R						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	77	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	2 248 673	FH		FI	2 248 673
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 248 673	FK		FL	2 248 673	1 903 317
	Production stockée*				FM	2 000	4 000	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	72 393	80 232	
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 323 066
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 300	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(14 885)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	355 012	220 883
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 115)	18 375
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 374 714	1 226 357
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 385	9 205
	Salaires et traitements*					FY	168 664	186 469
	Charges sociales (10)					FZ	66 208	70 321
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	41 092	22 218		
				GB				
					GC	116 441	72 393	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE		4 103	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 130 401
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	192 666	154 809
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	192 666	154 809

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AS2R

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 060	1 272
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 060	1 272
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 915	592
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 915	592
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 145	679
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	55 519	43 481
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 335 126	1 988 821
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 192 835	1 876 813
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	142 292	112 007
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	11 570	1 234
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		894
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 561	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		1 152
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		6 915		12 060
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
Ajustements clients et fournisseurs		2 561		2 170
Annulations factures fournisseurs 2013				9 400

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AS2R
118 AVENUE BEAUREPAIRE

94100 ST MAUR DES FOSSES

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

CABINET SEROC AUDIT

70 A AVENUE DE NORMANDIE
PLA 222 BAT E5
94150 RUNGIS
0185781800

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 338 399.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 248 672.92 Euros et dégageant un bénéfice de 142 291.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2011.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Le CICE 2016 totalisait un montant de 4.773 euros. Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés.

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de 2017 pour un montant de 4.893 euros. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 455		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	688		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	99 769		97 638
Installations générales agencements aménagements divers	13 207		
Matériel de transport	29 770		12 844
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 768		
TOTAL	155 513		110 482
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		1 000
TOTAL	1 500		1 000
TOTAL GENERAL	159 156		111 482

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 455	1 455
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			688	688
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			197 407	197 407
Installations générales agencements aménagements divers			13 207	13 207
Matériel de transport			42 614	42 614
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 768	12 768
TOTAL			265 995	265 995
Prêts, autres immobilisations financières	2 000		500	500
TOTAL	2 000		500	500
TOTAL GENERAL	2 000		268 638	268 638

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 455			1 455
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	688			688
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 663	31 165		99 828
Installations générales agencements aménagements divers	9 950	1 321		11 271
Matériel de transport	17 911	7 103		25 014
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 451	1 503		9 954
TOTAL	104 974	41 092		146 066
TOTAL GENERAL	107 116	41 092		148 209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	31 165				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 321				
Matériel de transport	7 103				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 503				
TOTAL	41 092				
TOTAL GENERAL	41 092				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	299 111	116 441	72 393		343 159
TOTAL	299 111	116 441	72 393		343 159
TOTAL GENERAL	299 111	116 441	72 393		343 159
Dont dotations et reprises d'exploitation		116 441	72 393		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	500	500	
Clients douteux ou litigieux	406 489	0	406 489
Autres créances clients	455 838	455 838	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 304	49 304	
Divers état et autres collectivités publiques	4 893	4 893	
Débiteurs divers	9 934	9 934	
Charges constatées d'avance	4 621	4 621	
TOTAL	931 578	525 089	406 489
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	84	84		
Fournisseurs et comptes rattachés	528 122	528 122		
Personnel et comptes rattachés	67 791	67 791		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 315	47 315		
Impôts sur les bénéfices	17 761	17 761		
Taxe sur la valeur ajoutée	104 228	104 228		
Autres impôts taxes et assimilés	3 300	3 300		
Groupe et associés	14 431	14 431		
Autres dettes	14 167	14 167		
TOTAL	797 199	797 199		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	600			600

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 455	
Total général	1 455	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	3 ans
Logiciel	Dégressif	3 ans
Agencements bureaux loués	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et Dégressif	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau & informat.	Dégressif	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de travaux ont été prises en compte sur la base des capacités normales de prestation de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 893
Total	4 893

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 642
Dettes fiscales et sociales	90 779
Autres dettes	4 200
Total	197 705

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 621
Total	4 621

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	1
Total	5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte personnel de formation

La loi du 5 mars 2014 a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) par le compte personnel de formation (CPF) à compter du 01 janvier 2015. Elle ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit à la formation d'une durée de 24 heures par an pendant les cinq premières années, puis 12 heures par an, pour une durée de travail à temps complet, jusqu'au plafond de 150 heures.

Afin d'assurer la transition entre les deux dispositifs, le solde des heures acquises au 31 décembre 2014 au titre du droit individuel à la formation est reportable au CPF et peut être utilisé jusqu'au 01 janvier 2021, soit pour la société un total de 154,89 heures.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Néant

A.S.2.R.

Société par actions simplifiée au capital de 250.200 €
Siège social : 118 avenue Beaurepaire - 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
502 266 968 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 MARS 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 112.007 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....	142.292 €
Auquel s'ajoute le compte « AUTRES RESERVES ».....	123.689 €

Soit un bénéfice distribuable de.....	265.981 €
 A titre de DIVIDENDES aux associés, la somme de	 60.000 €
 Le solde, soit la somme de.....	 205.981€
au compte AUTRES RESERVES	

Il sera donc distribué un dividende de 100 € par action qui sera mis en paiement à compter du 1^{er} avril 2018.

Conformément à la loi, nous vous précisons que les sommes mises en distribution sont intégralement éligibles au prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou sur option, au barème progressif sur l'impôt sur le revenu après déduction de l'abattement de 40 % sur les dividendes et revenus assimilés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Amilcar RODRIGUES

